



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Livret de présentation



Mise à jour Avril 2022

Créée en 1999 et auparavant intitulée « Maison de l'Emploi », puis « Maison de Services au Public » (MSAP), la structure a été labellisée « France Services » le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Interface indispensable entre les demandeurs d'emploi, étudiants, scolaires, salariés... et le monde du travail, c'est un outil de cohésion sociale et d'animation territoriale, un guichet unique permettant de mobiliser les compétences pour aider le public dans ses démarches liées à l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle, la création d'entreprise et plus largement l'accès aux droits.

En effet, des structures œuvrant dans les domaines juridiques, sociaux et de l'habitat, y tiennent également des permanences.

Vous y trouverez un accueil de 1<sup>er</sup> niveau, un accompagnement à l'appropriation des démarches numériques, un centre de documentation, des salles de réunions, une salle informatique et tout un panel d'informations.

Gaëlle NICOLAS,  
Présidente de la CCPCP

Dominique BILIRIT,  
Vice-Présidente de la CCPCP en charge de France Services

Isabelle FIEURGANT,  
Responsable de France Services

Sommaire :

- France Services, pages 3 à 5
- Les Permanences Emploi-Formation-Insertion, pages 6 à 12
- Les Permanences Juridiques, Habitat et Sociales, pages 13 à 21
- Autres utilisations des locaux, page 22
- Horaires et coordonnées, page 24

## France Services

Les France Services ont pour mission de faciliter et simplifier la relation des usagers aux services publics en les accompagnant dans leurs démarches administratives, et en proposant une médiation numérique.

Elles disposent de 9 partenaires obligatoires : CARSAT, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole, La Poste, Pôle Emploi, Ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Finances, auxquels peuvent s'ajouter d'autres structures, comme c'est le cas à Châteaulin avec de nombreux autres partenaires.

Ces 9 partenaires n'assurent pas nécessairement de présence physique dans les espaces France services mais les agents polyvalents de ces espaces apportent directement aux usagers une information et un accompagnement de premier niveau dans leurs domaines respectifs.

### Accueil

*Marie EVENAS et Isabelle FIEURGANT*

- ↪ Accueil physique et téléphonique,
- ↪ Orientation du public vers les différentes structures,
- ↪ Prise de rendez-vous pour les structures,
- ↪ Tenue du planning de réservation des salles et tâches administratives,
- ↪ Affichage des offres d'emploi,
- ↪ Aide à l'utilisation d'Internet pour les démarches de recherche d'emploi/de formations et administratives, notamment le site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) pour les démarches de permis de conduire, certificats d'immatriculation, ...
- ↪ ....

### Centre de documentation



- ↪ Documentation sur les études, les formations initiales et continues, les métiers, la recherche d'emploi (guides CV, lettres de motivation, ...), la création d'entreprise, la VAE....
- ↪ La presse quotidienne régionale est à la disposition du public.
- ↪ Des ordinateurs, un scanner et une imprimante sont en libre accès pour la consultation d'Internet dans le cadre de recherches d'emploi, de formation ou de démarches administratives, avec accompagnement.

## La Conseillère numérique

Aline Quéré

Elle accompagne l'utilisateur sur 3 thématiques prioritaires :

- Soutenir l'utilisateur dans ses usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne ...
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants,...
- Rendre autonome pour réaliser des démarches administratives en ligne seul.

Concrètement, elle aide l'utilisateur à

- maîtriser les bases du numérique,
- prendre en main un équipement informatique,
- envoyer, recevoir, gérer ses courriels,
- apprendre les bases du traitement de texte,
- installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone.



Et plus généralement :

- échanger avec ses proches,
- trouver un emploi ou une formation,
- accompagner son enfant,
- découvrir les opportunités de son territoire,
- mieux connaître le numérique....

Des ateliers thématiques sont régulièrement organisés dans la salle informatique de France Services : Débuter en informatique, Naviguer sur Internet, Créer et gérer sa boîte mail, Personnaliser son CV. D'autres thèmes vont venir s'ajouter selon les demandes du public.

Des permanences d'accompagnement au numérique sont également réalisées dans les 16 communes de la CCPCP hormis Châteaulin, Aline étant basée à France Services.

Les personnes sont accompagnées dans l'utilisation de leur boîte mail, de leurs appareils (ordinateur, smartphone ou tablette) mais également pour la création d'un compte personnel sur un site (Pôle Emploi, Caf, Ameli.....).





## Salle informatique/EPN (Espace Public Numérique)

↳ C'est un lieu à partir duquel il est possible de se former près de chez soi, à son rythme tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé via le dispositif Prépa-Clés financé par la Région Bretagne.

Ce dispositif permet un apprentissage progressif, autonome et en lien avec les projets et les situations professionnelles et personnelles de chacun.

Les formations sont dispensées dans le but de préparer un concours, une entrée en formation, un retour à l'emploi après une période d'inactivité, une reconversion, une meilleure maîtrise de la langue française ou d'effectuer une remise à niveau.

A la suite de tests de positionnement, un plan de formation individualisé est établi pour chacun suivant ses acquis et ses objectifs dans les 3 matières suivantes : le français, les mathématiques et la bureautique.

L'organisme intervenant à Châteaulin est le CLPS de Brest en la personne de *Sylvia Durand*.

↳ Y sont également organisés les ateliers thématiques évoqués ci-avant et animés par la conseillère numérique ainsi que des ateliers proposés ponctuellement par différents partenaires : Mission Locale, Pôle Emploi, CCPCP,.....



# Les Permanences Emploi-Formation-Insertion

## Pôle Emploi

Agence de Douarnenez

sur rendez-vous au 39-49 ou à l'accueil France Services

Marie-Madeleine CARIOU, Michel TALBOT,

Karine RIOU, Rozenn BERNARD



## Agence de Carhaix

sur rendez-vous au 39-49

Pôle Emploi accompagne toute personne en recherche d'emploi (salarié ou demandeur d'emploi) ayant 16 ans révolus.

Les missions du Pôle-emploi s'articulent autour de :

- ↻ L'accueil, l'information, l'orientation et le conseil à tout public en matière d'emploi ;
- ↻ La réalisation des entretiens de suivi mensuel ;
- ↻ La prescription d'évaluations et de bilans professionnels ;
- ↻ L'aide à l'orientation professionnelle et au montage financier d'actions de formation ;
- ↻ La prospection des entreprises pour recueillir des offres et les aider à recruter ;
- ↻ L'accompagnement à la création d'entreprise... ;

Des ateliers « Valoriser votre CV et Profil de compétences » sont organisés régulièrement (cf ci-après).

## Accompagnement global

### Pôle Emploi

Sur convocation

Lysiane GOYAT



Financée par le Fonds Social Européen, cette modalité d'accompagnement s'adresse aux personnes rencontrant des freins (sociaux, économiques...) à leur recherche d'emploi. Le principe est de bénéficier d'un double accompagnement réalisé par un conseiller Pôle emploi et un travailleur social du conseil départemental.

Tout en assurant une totale confidentialité sur les actions menées, les conseillers Pôle emploi et les travailleurs sociaux articulent leurs actions pour apporter des réponses personnalisées.

Le conseiller Pôle emploi aidera à définir le projet de retour à l'emploi, à identifier les outils qui peuvent aider dans la recherche entre deux rendez-vous, à valoriser les compétences par rapport au projet et aux opportunités d'embauches,

Le référent social aidera à trouver des solutions pour faire face aux difficultés financières, administratives ou juridiques, liées au logement, à la santé, ou à la mobilité.

**Accompagnement Intensif des Jeunes**  
**Pôle Emploi**  
*Laurence CHICOINE*



Destiné aux moins de 30 ans, afin de leur donner un coup de pouce pour décrocher un emploi durable :

- connaître le bassin d'emploi : qui recrute ? quel poste ?
- élargir les cibles professionnelles ;
- s'outiller pour booster ses recherches ;
- valoriser leurs atouts ;
- être à leurs côtés dans les contacts avec les futurs recruteurs...

**Contrat d'Engagement Jeune**  
**Pôle Emploi**

*Claude STRULLU et Elodie FOURNIER*



Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

En vigueur à compter du 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes.

Il est mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales.

**Mission Locale**

*sur rendez-vous à l'accueil de France Services*  
*Morgane ROHOU, Annabelle LIECK-SIENG*  
*et Solen DAGORN*



La Mission Locale accueille et accompagne, sur rendez-vous, les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une aide à l'insertion.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé.

Les domaines d'intervention sont variés :

- ✂ Orientation,
- ✂ Formation,
- ✂ Recherche d'emploi,
- ✂ Aides financières,
- ✂ Mobilité,
- ✂ Santé,
- ✂ Logement,
- ✂ Loisirs...

## CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

*les mercredis après-midis, hors vacances scolaires,  
Sur rendez-vous à l'accueil de France Services*

*Dominique QUENTRIC*



ministère  
éducation  
nationale



Le Centre d'Information et d'Orientation accueille les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants...) et les adultes en recherche d'informations et de conseils pour l'élaboration de leurs projets scolaires et professionnels.

La Conseillère d'Orientation Psychologue aide le public à s'informer, à s'orienter et à élaborer un projet scolaire ou professionnel.

## Ohé Prométhée/Cap Emploi

*sur rendez-vous au 02 98 52 20 30*

*Karen LE LAY et Priscillia PIERASCO*



Organisme d'insertion et de placement des travailleurs handicapés en milieu ordinaire de travail.

Par ses différentes activités (accueil et information, préparation et adaptation à l'emploi, suivi du placement, maintien dans l'emploi), Ohé Prométhée/Cap Emploi favorise la mise en relation de l'offre d'emploi des entreprises avec les compétences des personnes handicapées.

## PLIE Défis Emploi Pays de Brest (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

*sur prescription, le lundi et le jeudi*

*Aurélie BILLON*



Le rôle du PLIE est de faciliter le retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail : demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes sans qualification...

Le public accompagné rencontre des difficultés professionnelles et sociales. L'intégration dans le PLIE se fait via des prescriptions de Pôle Emploi, Conseil Départemental et structures d'insertion...

L'objectif du PLIE est l'accès et le maintien à l'emploi durable (contrat de plus de 6 mois) ou en formation qualifiante.

Afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des participants, le PLIE construit pour chacun un parcours individualisé, personnalisé et renforcé.

Chaque participant est accompagné par un "référént de parcours" unique.

Ce parcours d'insertion est composé de différentes étapes et s'adapte aux freins socio-professionnels repérés : chantier d'insertion, associations et entreprises d'insertion, contrats aidés, intérim, emplois classiques d'étape, stages de mise en situation



professionnelle, entretiens relais, cafés rencontres avec les entreprises, formations, étape de travail sur la mobilité ou la confiance en soi...

La spécificité de l'accompagnement au PLIE : aucune durée maximale d'accompagnement. Les référents de parcours, chargés de l'accompagnement, adapte la durée de leur accompagnement aux besoins repérés et étapes nécessaires pour l'insertion.

**Etudes & Chantiers**  
*le vendredi matin sur rdv*  
**Séverine ROBLIN**



Le chantier d'insertion de Châteaulin accueille des personnes bénéficiaires du RSA ou toute personne éligible aux contrats aidés : travailleur handicapé, demandeur d'emploi de longue durée... et leur propose une remobilisation vers l'emploi.

Cette équipe intervient sur le territoire de la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

Elle se compose de 8 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion de 26 heures, d'un encadrant technique, et d'une animatrice pédagogique.

L'activité principale du chantier est l'entretien des sentiers de randonnée pédestre ou VTT et d'espaces naturels.

L'équipe peut également être amenée à restaurer du petit patrimoine comme des fontaines, des lavoirs ou des sites naturels.

Le chantier représente une étape dans un parcours d'insertion.

Un suivi individuel est effectué afin de permettre à chaque salarié de consolider ou de construire son parcours professionnel par des formations, par la mise en place de périodes de mise en situation en milieu professionnel), par l'accompagnement dans les recherches d'emploi....

L'objectif de l'accompagnement est de travailler sur les difficultés liées à l'insertion sociale et professionnelle

**Prélude**  
*le jeudi après-midi sur rdv*  
**Sonia PEREZ**



Prélude a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi en mettant les salariés en insertion en situation de travail sur le chantier second œuvre bâtiment et espaces verts.

Prélude mène deux activités sur le Centre et Sud Finistère, encadrées par des professionnels :

- à Châteaulin, un chantier Espaces Verts avec 8 salariés en insertion : désherbage, débroussaillage, tonte de pelouses, taille d'arbustes et de haies, préparation et entretien

de massifs, petite maçonnerie paysagère, mise en place de grillage et garde-corps, entretien du mobilier urbain, ...

- à Quimper, un chantier Bâtiment second œuvre avec 10 à 12 salariés en insertion.

Il s'agit de contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 26h renouvelables de 1 à 4 mois.

La durée moyenne des parcours est de 12 mois.

Ces contrats s'adressent en priorité aux bénéficiaires du RSA et des minimas sociaux, aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification et aux travailleurs handicapés. Pas de compétences techniques requises

## Armée de Terre

*le 1<sup>er</sup> mercredi après-midi sans rendez-vous*



117 spécialités dans 16 domaines d'activités

## Point Relais Particulier Emploi FEPEM

*(Fédération du Particulier Employeur)*



Il s'agit d'un espace de proximité, d'information et d'orientation, dans lequel les usagers, qu'ils soient particuliers employeurs, ou futurs particuliers employeurs, salariés, futurs salariés, ou demandeurs d'emploi peuvent trouver une information généraliste et de la documentation sur l'emploi entre particuliers, et notamment sur :

- les principales caractéristiques de l'emploi entre particuliers,
- les métiers proposés,
- les aides disponibles,
- les droits et obligations des parties,
- les possibilités d'accompagnement proposées par la FEPEM.

Sont organisées régulièrement des réunions d'informations sur le dispositif CESU (Chèque Emploi Service Universel), à destination des particuliers-employeurs, des salariés et des demandeurs d'emploi.

## L'ADIE

**Association pour le Droit à l'Initiative Economique**

*les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis matins sur rdv au 09.69.32.81.10*

*Frédéric POCHARD*



L'association pour le droit à l'initiative économique créée en 1989 est une association française reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Son but est de permettre à des personnes qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel, notamment des demandeurs d'emploi et des allocataires du RSA, de créer leur propre entreprise, grâce au microcrédit accompagné.

L'Adie accompagne les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.

## Conseil en Evolution Professionnelle

*les mardis et*

*les 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> vendredis sur rdv au 0800 94 00 33*

*Céline AUBRY et Catherine KERDRAON, CLPS*

Service gratuit de conseil en évolution professionnelle destiné aux salariés du secteur privé et aux travailleurs indépendants pour faire le point sur leur situation professionnelle.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement personnalisé qui permet de faire le point sur sa situation et ses projets professionnels et s'il y a lieu, d'établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...).



## Initiatives Formation

*les lundis et mardis sur rdv*

*Sylvie ORBE*



Organisme finistérien de formation pour adulte, Initiatives Formation intervient sur quatre pôles : insertion et mobilité professionnelle, socle de compétences, qualification professionnelle, formation continue.

Dans les locaux de France Services, deux accompagnements sont proposés :

- l'accompagnement Bilan de Compétences :

L'objectif est de permettre aux personnes bénéficiaires de faire le point sur leurs compétences, aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel, une reconversion, un programme de formation ou une mise en place de validation des acquis et de l'expérience.

Il s'adresse à toute personne salariée, demandeur d'emploi, adulte ou jeune, ayant acquis une expérience professionnelle.

- l'accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience (VAE):

C'est un outil qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir tout ou partie d'une

certification professionnelle : diplôme, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle.

Il s'agit d'accompagner les personnes bénéficiaires dans toutes les étapes de la démarche.

**LADAPT**  
*le lundi sur rdv*  
*Isabelle KERNEN*



[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

Ladapt est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle accompagne la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne.

Elle accompagne en particulier les personnes en situation de handicap psychique, mental et les personnes présentant des troubles cognitifs via des prestations d'appuis spécifiques.

Dans le cadre de la permanence effectuée à France Services, il s'agit de prestations d'appuis à l'insertion professionnelle de ces publics.

# Les Permanences Juridiques, Habitat et Sociales

**Point Justice**  
**Conseil Départemental d'Accès au Droit**  
*le 2<sup>ème</sup> jeudi après-midi*  
*sur rdv à l'accueil de France Services*  
**Alan MARZIN**



Le Point-Justice vient au soutien des objectifs d'accès à la justice et aux services publics de proximité.

Il permet d'accompagner les personnes les plus fragiles sur des problématiques juridiques complexes en réunissant différentes compétences pré-contentieuses dans un même lieu.

Il vise une offre générale de services :

- un primoaccès au droit (écoute et analyse de la situation des justiciables, formulation juridique de leurs problèmes),
- une information générale, un accompagnement dans les démarches juridiques et administratives, une aide à la rédaction et, si nécessaire, une orientation vers d'autres intervenants,
- des consultations d'information juridique,
- un service de résolution amiable des différends,
- des mesures d'accompagnement numérique pour les démarches judiciaires dématérialisées.

Le Point-Justice répond également aux directives France Services en proposant aux usagers de les accompagner dans leurs démarches relatives aux thématiques « Je fais face à un litige ou un conflit » et « Je suis victime d'une infraction ».

**Conciliateur de Justice**  
*le 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi*  
*sur rdv à l'accueil de France Services*  
**Jean-François RIOU**



Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- différends relatifs à un contrat de travail,



- litiges de la consommation,
- impayés,
- malfaçons de travaux,.....

Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges :

- d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire),
- de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales,
- de conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).

**CIDFF**  
**Centre d'Informations des**  
**Droits des Femmes et des Familles**  
*les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis après-midi*  
*sur rdv à l'accueil de France Services*  
**Permanence Juridique**  
*Léa VERMESCH*



Service d'information en matière d'accès au droit et de service d'aide aux victimes de violences sexistes et / ou sexuelles.

Accès au droit via un entretien individuel d'information et d'orientation sur :

- le Droit de la Personne et de la Famille : mariage, concubinage, pacs, divorce, rupture, pension alimentaire, autorité parentale, filiation, adoption... ;
- les violences faites aux femmes : droits et recours sur le plan civil et pénal dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales et intra-familiales, violences au travail et dans l'espace public ;
- autres domaines : Droit du travail (droit privé uniquement), lutte contre les discriminations, Droit des successions.

Lutte contre les violences sexistes et /ou sexuelles :

Le CIDFF est sollicité pour écouter, repérer, informer, soutenir et accompagner les femmes victimes de violences quelle qu'en soit la forme et qu'elles aient eu lieu dans la sphère familiale, sociale, professionnelle ou publique.

De même, les permanences permettent de sensibiliser et former les partenaires travaillant au contact des femmes victimes et vers qui elles sont orientées.

## SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

*le mercredi, sur convocation*

*Elodie PASTEZEUR*



Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation est un service de l'administration pénitentiaire, à vocation départementale.

Le SPIP du Finistère compte un siège, situé à Brest, et trois antennes situées auprès des juridictions de Brest, Morlaix et Quimper.

Le SPIP a une action en milieu fermé (établissement pénitentiaire) et en milieu ouvert. En milieu ouvert, le SPIP intervient sous le mandat d'un magistrat et apporte à l'autorité judiciaire tous les éléments utiles à sa décision.

Il s'assure du respect des obligations imposées aux personnes condamnées à des peines restrictives de liberté (sursis avec mise à l'épreuve, contrôle judiciaire, travail d'intérêt général) ou bénéficiant d'aménagements de peine (libération conditionnelle, placement sous surveillance électronique ou à l'extérieur).

Le SPIP les aide à comprendre la peine et impulse avec elles une dynamique de resocialisation.

## Le Délégué du Procureur

*le 1<sup>er</sup> jeudi, sur convocation*

*Bernard LE SAOUT*



Les auteurs de vols, de dégradations, de délits routiers voire de violences ne comparaissent pas tous devant un tribunal correctionnel. Pour de tels faits mais d'une faible gravité, ils peuvent être reçus par un délégué du procureur.

Cette procédure suppose la reconnaissance des faits. Il n'y a alors pas de procès. La personne est reçue par le délégué du procureur pour lui soumettre la sanction définie par l'un des magistrats du parquet. Si elle l'accepte, la décision est validée par un juge du siège.

Les auteurs d'infractions se présenteront à la permanence tenue par le délégué du procureur de la République sur convocation délivrée par officier de police judiciaire.

Au cours de cette permanence, les auteurs d'infractions se verront proposer des mesures alternatives aux poursuites ou notifier la sanction pénale retenue à leur rencontre.

**Le Service d'Assistance aux  
Tuteurs Familiaux de l'UDAF**  
le 3<sup>ème</sup> vendredi, sur rendez-vous au 02.98.10.32.95  
*Isabelle ROGUES*



Ce service a été créé en vue d'assurer aux familles et aux tuteurs familiaux un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de soutien technique.

Il assure un lien entre la famille et le tribunal d'instance.

Ses 2 missions essentielles :

☞ l'information :

Elle est multiple et variée, à destination des familles, des tuteurs et curateurs familiaux. Elle est dispensée par téléphone, par mail, sur rendez-vous au bureau de l'UDAF, sur RDV lors des permanences, au tribunal lors des audiences des juges des tutelles. Elle permet de renseigner les familles avant le déclenchement d'une mesure de protection (procédures, obligations vis à vis du juge, responsabilités du représentant) et d'apporter des informations aux représentants familiaux en exercice.

☞ le soutien technique :

Il s'agit d'apporter une aide ponctuelle ou une assistance plus régulière. Pour ce faire, des outils sont mis à disposition des tuteurs familiaux pour faciliter l'exercice de leurs fonctions (modèles de courriers et de requêtes, compte de gestion sur fichier Excel).

**Le Service mandataire judiciaire  
à la protection des majeurs de l'UDAF**  
le 1<sup>er</sup> mardi, sur rendez-vous  
*Caroline SIMON*



Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs assure, dans le cadre du mandat du juge, l'une ou l'autre des mesures suivantes :

- une mesure de protection civile (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle) dont l'objectif est la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts.
- une mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ) qui est destinée à rétablir l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources. Cette mesure est ordonnée, après échec d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP), en cas de gestion défectueuse des prestations sociales risquant de compromettre la santé ou la sécurité de son bénéficiaire.

**CLIC de Pleyben-Châteaulin-Porzay**  
**(Centre Local d'Information**  
**et de Coordination)**

*permanence sans rdv le jeudi matin,*  
*sur rdv le reste de la semaine*

*Catherine BENOIT et Soazig TROUCHARD*



Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de soutien, de conseil, sur tous les aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels.

Réponses à des questions sur :

- l'accès aux droits,
- la prise en charge par les caisses de retraite,
- l'aide à domicile,
- la santé et la sécurité,
- le logement,
- les établissements d'accueil,
- la protection juridique,
- les transports,
- les loisirs.

**PAEJ**

**Point Accueil Ecoute Jeunes**

*le mercredi sur rendez-vous au 06 71 34 90 61*

*David MORASSI*



Résolument inscrite dans la prévention et l'éducatif, l'action préventive du PAEJ est assise sur la parole des jeunes et la relation d'aide proposée par les professionnels du service.

S'adressant aux jeunes de 11 à 25 ans et à leurs familles, ce dernier leur permet respectivement d'échanger, d'exprimer leur mal-être ou leurs difficultés en lien avec leur enfant ou adolescent, mais aussi de leur proposer une orientation vers un service plus approprié à leurs problématiques le cas échéant (ex : insertion professionnelle, insertion sociale, hébergement).

**ADIL**

**Agence Départementale d'Information sur L'habitat**

*le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 98 46 37 38*



Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes les questions liées au logement :

- ↔ Plan de financement avant d'acheter
- ↔ Règles d'attribution des logements HLM
- ↔ Prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, de maîtrise d'énergie
- ↔ Contrats de construction, de cession, de travaux, d'assurances liées à la construction et au logement
- ↔ Permis de construire, règles d'urbanisme...

## Ener'gence

*Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous au 02 98 33 20 09*



Depuis 2001, L'ADEME développe et coordonne, en partenariat avec les collectivités locales, les organisations professionnelles et les associations, un réseau d'information de proximité : les Espaces Info Energie.

La mission première des conseillers Info Energie est d'apporter un conseil technique neutre et indépendant pour réduire les consommations d'énergie dans l'habitat (isolation, chauffage, éclairage, équipements et appareils électriques...) et promouvoir les énergies renouvelables.

Le conseiller de l'Espace Info Energie (EIE) donne une information technique indépendante, objective et gratuite et répond à toutes les questions sur :

- ↔ le choix et le coût des énergies, les énergies renouvelables ;
- ↔ le chauffage, l'isolation thermique, la ventilation ;
- ↔ le choix des matériaux, la qualité environnementale ;
- ↔ les gestes quotidiens pour faire des économies d'eau et d'énergie ;
- ↔ les avantages fiscaux et les aides ;
- ↔ les réglementations (thermique, label, etc.),...

## Conseil architectural

*les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois, de 9h à 12h sur rendez-vous au 02.98.16.13.68*

*M. BERNARD, Mme Françoise HUBERT*



Permanence d'un architecte-conseil financée par la CCPCP à destination des habitants du territoire qui ont un projet de rénovation, d'extension de leur logement, de division parcellaire, de construction.

Le conseil est gratuit et sur rdv de 45 minutes à prendre auprès du service urbanisme de la CCPCP.



**CPAM**  
**(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)**  
*le mardi (hors vacances scolaires)*  
*de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, sans rdv*



La CPAM assure les relations de proximité avec les publics de l'Assurance Maladie.

Elle a pour missions :

- d'affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'assurance maladie ;
- de traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et d'accidents du travail / maladies professionnelles (remboursement des soins, paiement des indemnités journalières, avance des frais médicaux aux bénéficiaires de la CMU complémentaire, etc.) ;
- d'appliquer chaque année, en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion du risque ;
- de développer une politique de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers, des déficiences, etc.) ;
- d'assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides individuelles aux assurés, en collaboration avec le service social des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), et des aides collectives au profit d'associations.

**CAF**  
**(Caisse d'Allocations Familiales)**  
*le lundi sur rdv pour rencontrer un travailleur social*  
*Pascale OLLIVIER*  
*le mercredi sur rdv pour rencontrer un technicien*  
*Frédérique MAUGUEN et Dominique THOBY*  
*au 32-30*



Acteur essentiel de la solidarité nationale mobilisée au service des familles, la Caf a pour mission de soutenir les familles, en gérant et versant les prestations légales à leurs allocataires et en développant une action sociale familiale.

Ses priorités sont :

- l'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne,
- l'accueil du jeune enfant,
- l'accès au logement,
- la lutte contre la précarité.

**CARSAT**  
*(Caisse d'Assurance Retraite et  
de la Santé au Travail)*  
**Service Social**  
*Tous les mercredis (journée)  
sur rdv au 36-46*  
**Vincent LE ROUZIC**



Le service social de l'Assurance Maladie, géré par la Carsat Bretagne, accompagne les assurés du Régime général fragilisés par leur état de santé.

La maladie, le handicap, l'accident et la perte d'autonomie peuvent engendrer des difficultés sociales, financières et/ou professionnelles.

Les assistants sociaux élaborent des réponses individuelles et collectives adaptées aux besoins des assurés.

Le service social reçoit uniquement sur rendez-vous, dans nos locaux à partir du 8 janvier tous les mercredis (journée) et le 1er jeudi du mois (après-midi).

Le contact pour les primo-demandeurs est le 36 46 (prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs de téléphonie fixe ou mobile).

**MSA d'Armorique**  
**(Mutualité Sociale Agricole)**  
*Permanence sur rdv au 02.98.85.79.79*



La MSA, deuxième régime de protection sociale en France, protège l'ensemble de la profession agricole.

La MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale, à savoir non seulement la maladie, la famille, la vieillesse, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles, mais également le recouvrement. En plus du versement des prestations, elle assure donc la collecte et le contrôle des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'oeuvre et les non-salariés.

Elle gère également, pour le compte d'organismes partenaires, la protection sociale complémentaire en matière de retraite, santé et de prévoyance et contribue à simplifier les formalités des entreprises agricoles pour la déclaration et le paiement des cotisations de retraite complémentaire, chômage, formation professionnelle.

Elle prend aussi en charge la médecine du travail et mène des actions de prévention des risques professionnels.

**La MGEN**  
*le 4ème jeudi après-midi sur rdv au 36-76*



MGEN, organisme de sécurité sociale depuis 1947, protège aujourd'hui plus de 4 millions de personnes, gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire.

Dans le Finistère, MGEN protège près de 50 000 personnes.

Présente à Quimper et Brest, MGEN renforce sa proximité avec ses assurés sociaux et adhérents en proposant une permanence mensuelle à France Services Châteaulin.

## **Autres utilisations des salles et bureaux**

- ✦ Rendez-vous d'accompagnement et de suivi des demandeurs d'emploi et des salariés Urapeda, Sevel Services, ... ;
- ✦ Réunions d'informations collectives pour les demandeurs d'emploi et les salariés ;
- ✦ Organisation de « Cafés de l'Emploi » ou de « Cafés rencontres » (rencontres informelles entre employeurs et demandeurs d'emploi) ;
- ✦ Recrutement (agences d'intérim, entreprises...) ;
- ✦ Réunions de travail de diverses structures ;
- ✦ Utilisation de la salle informatique et des salles de réunion par les partenaires et autres structures : Pôle Emploi, CCPCP, chantiers d'insertion, Mission Locale, CLPS...







du lundi  
au vendredi

de 8h45 à 12h00  
et  
de 13h30 à 17h30

(fermeture à 17h00  
le jeudi et le vendredi)

33 Quai Robert Alba  
29150 Châteaulin

Tél : 02.98.16.14.20

Mail :



[franceservices@ccpcp.bzh](mailto:franceservices@ccpcp.bzh)

